

## Rwanda : Une mise en condition en vue de l'élection présidentielle de 2017

Reporters sans frontières, 02 juin 2015 Rwanda - Suspension indéfinie de la BBC, l'arbre qui cache la forêt  
Derrière la décision de l'agence gouvernementale rwandaise RURA de suspendre indéfiniment les émissions de la BBC en Kinyarwanda, c'est toute la question de la régulation des médias au Rwanda qui est remise en cause. RSF annonce une censure minutieusement planifiée, en vue notamment des élections locales de 2017. Le 29 mai 2015, la RURA (Autorité nationale de régulation des médias) a rendu publique sa décision de suspendre de façon indéfinie les émissions de la BBC en Kinyarwanda, déjà bloquées depuis le 25 octobre 2014, suite à la diffusion d'un documentaire controversé sur le génocide rwandais.

"Cette décision ne fait que confirmer la grave et constante détérioration de la liberté de l'information au Rwanda, déclare Clémentine Kahn-Sriber, responsable du bureau Afrique de RSF. Alors que les médias indépendants ont été réduits à l'état de peau de chagrin, il semblerait que le gouvernement rwandais s'attaque maintenant aux médias internationaux, en se dotant d'outils spécifiques pour légaliser la censure." En effet, la sentence intervient dans un climat de rétrécissement de l'espace médiatique rwandais où les cadres de régulation sont en train d'être modifiés dans un plus grand contrôle gouvernemental. Pour Fred Muvunyi, ancien président de la Commission rwandaise des médias (Rwandan Media Commission, RMC) - l'instance indépendante d'auto-régulation des médias -, qui a démissionné brusquement et fui le pays en mai 2015, la décision de la RURA "n'a pas de base légale", l'ordre du jour est de terminer les responsabilités de la RURA en terme de régulation n'ayant pas encore passé. Je ne comprends pas pourquoi ils sortent ces attributions. La commission spéciale d'enquête qui a été mise en place par la RURA décider de l'avenir de la BBC dans le pays savait quelles conclusions elle souhaitait atteindre à l'avance, déclare Clémentine Kahn-Sriber. Cet ancien journaliste de médias gouvernementaux, un temps administrateur de l'Association des journalistes rwandais, est devenu président de la RMC en septembre 2013. Il explique que sa marge de manœuvre n'a cessé d'être réduite au cours de l'année écoulée, reflétant le désir des autorités rwandaises d'alloquer la régulation pour contrôler tout simplement les médias. "La Commission rwandaise des médias (RMC) est censée être un organe d'auto-régulation, explique-t-il. Sa fonction est de s'assurer que les journalistes respectent le code de déontologie et aussi de s'assurer que la liberté de la presse est respectée. Malheureusement, le rôle que je devais jouer était différent de ce mandat. La pression est devenue trop grande. J'ai l'impression que la situation s'aggrave encore rapidement, depuis l'affaire de la BBC notamment. Pourtant si on regarde le cadre législatif, il y a eu des changements, des améliorations depuis 2011. La création même de la RMC, un organe d'auto-régulation, était un progrès. Le documentaire de la BBC diffusé en octobre 2014 mettait en cause Paul Kagame et le RPF dans des meurtres de masse. Le gouvernement et une partie de la population ont été ulcérés par ce reportage. Cette contestation a alors été utilisée comme un prétexte pour suspendre les émissions radiophoniques de la BBC en Kinyarwanda. Pour Fred Muvunyi, la sanction était complètement déconnectée de l'infraction reprochée. "Pour nous, à la RMC, ces programmes de radio de la BBC n'avaient rien à voir avec les reportages de la télévision britannique diffusés depuis Londres. Nous avons donc protesté contre la procédure de cette suspension. Certaines personnes du gouvernement n'ont pas apprécié et nous avons reçu des menaces et des intimidations. Ces menaces ont continué en février 2015, lorsque la question de l'arrêté du Premier ministre sur la régulation, en discussion depuis une année, a été remis à l'ordre du jour de transférer de nombreuses responsabilités de régulations de la RMC, un organe indépendant, vers le régulateur gouvernemental, la RURA, qui est sous l'autorité du Premier ministre et qui est chargée entre autres de réguler la distribution de l'électricité et de l'eau, la poste, les transports. Fred Muvunyi poursuit : "Nous avons à nouveau précisé que ce transfert de pouvoir ne convenait pas à la communauté médiatique rwandaise et aux journalistes. Nous avons alors été accusés de trahison, de travailler pour l'étranger. Et on sait bien ce que ce genre d'accusations dans notre pays." Enfin en mai, le Rwanda Governance Board, une agence chargée de suivre les questions de gouvernance, qui œuvre sous l'autorité du ministre du gouvernement local, héritier notamment du mandat du ministre de la Communication rwandais, a empêché la publication du rapport de la RMC sur l'état des médias au Rwanda, rédigé par des experts internationaux sous financement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). "On nous a fait comprendre qu'il serait malvenu de sortir ce rapport. Mais il n'y a jamais rien eu d'officiel. Pourtant c'est un rapport très mesuré. L'affaire de la BBC n'y est même pas mentionnée. J'avais déjà démissionné discrètement de mon poste auparavant, car je ne pouvais plus travailler mais j'ai reçu des informations crédibles qu'on ne me laisserait pas partir tranquillement. J'ai donc décidé de quitter le pays, pour ma sécurité personnelle conclut-il. Difficile pour certains observateurs de la vie politique rwandaise de ne pas voir dans cette restriction planifiée de l'espace médiatique, une mise en condition en vue de l'élection présidentielle prévue en 2017, et de la révision probable de la Constitution afin de permettre au président Kagame de briguer un troisième mandat. On ne pourra pas lui reprocher de ne pas être prévoyant en s'attendant à verrouiller deux ans en amont tout espace de débat. Le Rwanda occupe la 161e place du Classement 2015 sur la liberté de la presse, établi par Reporters sans frontières.